

Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°50

Décembre

2021



Projet du Château et son parc (p. 3)

Le PCAET : Kesako ? (p. 4)

Une belle histoire humaine (p. 6)



Sommaire

Urbanisme	
Projet du Château et de son parc	3
Environnement	
Le PCAET : Kesako ?	4
La fresque du climat	4
Seconde vie	4
Initiation au jardinage	4
Concours villages fleuris en 2021 : cela repart !	5
Communauté de Communes Gally-Mauldre	
Le Centre de Vaccination de la Communauté de Communes Gally Mauldre à Crespières : une belle histoire humaine intercommunale !	6
Jeunesse	
Rentrée scolaire septembre 2021 : ouverture d'une 8 ^{ème} classe	7
Cantine : plus de produits bio et labellisés à partir de janvier 2022....	7
Pédibus : et si on allait à l'école à pied ?	8
Tennis pour les écoliers de Crespières	9
Conseil Municipal des Enfants	
Conseil Municipal du 03 juillet	9
Vie municipale	
Conseil Municipal, Maire : quels sont leurs rôles ?	10
Vie du village	
Marché de Noël	11
Retour en images sur	12
Repas des seniors	13
Et si l'envie de voyager revenait en 2022 !	13
Associations	
120 ans de la loi 1901	14
Bibliothèque de Crespières	14
L'AIPEC vous souhaite une belle fin d'année !	15
Comité de Jumelage du Pays de Gallie	16
MACE : vous rêvez de faire voler un avion, un hélicoptère, un drone ? .	16
ACAC : Exposition artistique, Atelier Encadrement et Cours d'anglais	17
Amicale Sportive de Crespières	18
Economie locale	
Vincent Kaiser, jeune Crespiérois, vient de sortir son 1 ^{er} livre	20
Les Julies, conseillères en immobilier	21
Raphaëlle Schaeffer, nouvelle pâtissière à Crespières	21
Les commerçants de Crespières sou-	

L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Les vacances estivales ne sont plus qu'un lointain souvenir et déjà se profilent celles de Noël. Toutefois, le rythme aoûtien moins chronophage a permis de nous mettre à jour sur certains dossiers et d'en finaliser d'autres. L'année 2021 aura été une année de transition par la force des choses. Je passe sur la COVID dont on nous abreuve d'informations pas toujours concordantes. Je pense surtout à une transition économique locale d'investissement crespérois « forcé ». En effet, le simple recours d'une personne aura fait perdre plus d'une année sur la construction de notre maison médicale et de la pharmacie qui devraient être actuellement en phase de finitions de travaux. Ce recours vient d'être débouté par le tribunal (donc non justifié). Je ne peux que me satisfaire de cela. Néanmoins, deux médecins ont jeté l'éponge devant l'incertitude des délais juridiques (« Que de temps perdu à vouloir en gagner ! »). De ce fait, l'année 2021 sera la plus faible en investissement (donc de vos retours d'impôts) depuis que je suis maire. Cela laisse un sentiment bizarre d'inaccompli. Nous qui avons été habitués à un investissement moyen par habitant au double de la moyenne nationale...

Notre centre de vaccination, après trois semaines de vacances bien méritées en août, a définitivement fermé ses portes le 17 octobre. Ce fut une incroyable réussite par son efficacité, son humanisme et cette solidarité insoupçonnée mais dévoilée par nos bénévoles de Gally Mauldre.

tiennent l'équipe municipale..... 22

Informations pratiques et administratives

Nouvelles modalités de collecte des déchets en 2022

Etat civil

La mairie en pratique



Les permis de la rénovation du château de Sautour et de la construction de la maison intergénérationnelle ont été accordés. La promesse de rétrocession à la commune du parc de Sautour et du bassin a été signée le 29 octobre. Deux réunions publiques enfin autorisées ont eu lieu. Un article est consacré à ce projet.

Je vous laisse découvrir d'autres sujets d'actualités communales et vous souhaite une bonne lecture.

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas les faire, c'est parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles. »

Senèque

Adriano Ballarin

Directeur de la publication : A. Ballarin

Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication

Projet du Château et de son parc

Historique

En 2005, la municipalité de l'époque avait octroyé à un promoteur une ZAC (Zone Aménagement Concertée) comprenant le Château et tout son parc pour 11 hectares.

Une OAP avait été alors imposée par la commune :

- phase 1, d'ici fin 2008 : construction de 35 maisons de standing ;

- phase 2, d'ici fin 2010 : réhabilitation du Château et construction pour 5000m² de logements dans son parc ;

- phase 3, d'ici fin 2013 : construction de 11 maisons de ville rue du piège et de 4 maisons devant l'école.

En 2013, les phases 2 et 3 n'étant pas commencées, la commune signe une convention intimant le promoteur à réaliser ses projets avant 2017.

En 2017, faute de la réalisation des 2 dernières phases de l'OAP, le Conseil Municipal dissout la ZAC. Un nouveau PLU est voté en 2019 qui supprime une partie importante de la constructibilité.

En 2019, un investisseur rachète le Château et son parc. Il propose la création d'une maison intergénérationnelle derrière le Château qui fera écran, la réhabilitation du Château lui-même en logements et la transmission du parc à la commune de Crespières.

Aujourd'hui

L'entreprise Marianne a déposé un permis de construire pour la maison intergénérationnelle qui s'implantera derrière le Château à la place des anciens communs. Elle sera constituée de 73 logements PLS du 2 pièces au 4 pièces.

Les futurs locataires seront pour :

- 65 à 70 % des personnes âgées
- 20 % de familles
- 10 % de jeunes actifs

La mairie peut proposer des bénéficiaires à hauteur de 20% .

Le Château dont la façade fera écran à la nouvelle construction sera rénové et proposera 12 appartements de standing.

Le parc sera réhabilité et rendu aux Crespiérois. Un projet d'aménagement est en cours.

La circulation automobile se fera depuis la RD 307 directement par le chemin des tournelles qui deviendra une impasse et évitera l'augmentation du trafic dans le centre de Crespières.

Afin de vous présenter ce projet, l'entreprise Marianne et le Conseil Municipal vous ont invités, courant octobre, à participer à deux réunions publiques.

Demain

Si vous souhaitez profiter de cette opportunité pour trouver un logement locatif, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie à accueil@crespieres.fr ou au 01 30 54 44 12.

Agnès Tabary
Pour la Commission Communication



Le PCAET : Kesako ?

La Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) a engagé un grand programme de développement durable : un « Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ». Il s'agit d'un outil réglementaire que les intercommunalités de plus de 20 000 habitants doivent développer.

Pourquoi ? Le **changement climatique** a des conséquences que l'on voit déjà et qui, si l'on ne fait rien, s'intensifieront dans les années à venir. Il est indispensable d'en atténuer les effets et de s'y préparer.

Pour quoi ? **Définir des actions** concrètes et efficaces pour agir face au dérèglement climatique... et atténuer ses effets locaux.

Quand ? La démarche lancée en mai 2021 devrait aboutir à une validation finale en conseil communautaire au premier trimestre 2022.

Comment ? La CCGM a sélectionné pour l'accompagner dans

cette démarche le cabinet BL Evolution. Le PCAET de Gally Mauldre est **coconstruit avec tous les acteurs** qui le souhaitent : associations, agriculteurs, entreprises, habitants...

Ce qui a déjà été réalisé :

- Un diagnostic territorial selon 2 axes :
 - Les volets techniques : Énergie, gaz à effet de serre, qualité de l'air, vulnérabilité climatique
 - Les enjeux par thématiques : Bâtiment, urbanisme et habitat ; Mobilité et déplacements ; Agriculture et espaces naturels ; Économie locale et consommation
- Partage du diagnostic et des enjeux, laboratoires d'idées :
 - Réunion avec les élus de la CCGM le 19 mai
 - Deux réunions publiques le 25 mai et le 9 juin, auxquelles vous avez été invités par tract, affiches et lettres d'information électroniques

- Un forum numérique pour s'informer, proposer et échanger : www.climat-gallymauldre.fr

- Des réunions organisées par les associations locales (en particulier La Vitrine du Développement Durable <https://lavitrinedudeveloppementdurable.org/>)

Les prochaines étapes :

- Nov 2021 – fév 2022 : construction d'un programme d'actions et des outils de suivi (avec un temps de travail participatif public en novembre)
- Fév – mars 2022 : finalisation et vote du PCAET
- Printemps – été 2022 : procédure de validation

Laurence Rousselet
Pour la Commission
Développement Durable
Environnement Mobilités

La fresque du climat

Comment comprendre le dérèglement climatique sans lire les milliers de pages des rapports du GIEC ? Il suffit de s'inscrire à un atelier « **Fresque du Climat** » !

«La Fresque du Climat» est une occasion de partager des informations sur le dérèglement climatique et de s'approprier les problématiques d'aujourd'hui.

Ce jeu est basé sur l'intelligence collective, les données utilisées sont issues du GIEC (groupement intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat).

Déroulé de l'atelier sur 3 heures :

- une phase de réflexion, par la construction de la «Fresque», qui se fait grâce à 42 cartes à placer de causes à conséquences.
- une phase créative, qui permet de faire des rapprochements et de consolider les connaissances.
- une phase d'échanges et de débats, qui rapporte le sujet à nos moyens d'action propres.

Pour s'inscrire :

- Via le site de l'association : <https://fresqueduclimat.org/inscription-atelier/>
- Ou en contactant la LVDD (<https://lavitrinedudeveloppementdurable.org/>) qui organise régulièrement des ateliers sur notre territoire.

Seconde vie

Et si vous donniez une seconde vie aux objets dont vous n'avez plus besoin ? Vous pouvez les proposer à une recyclerie (comme Emmaüs à Trappes) ou une ressourcerie (par exemple La Gerbe à Ecqueville).

Vous pouvez aussi vous inscrire au groupe Facebook « Don et Troc à Maule ». Ou mieux : créer un groupe Facebook « Don et Troc à Crespières » !

Qui relève le défi ?

Initiation au jardinage

La création de la Sente Guy Marot qui relie la micro-crèche à l'école élémentaire est une réussite. Depuis son inauguration en septembre 2020, écoliers et familles empruntent très régulièrement cette nouvelle voie douce végétalisée.

Cette année, **avec l'équipe de l'Accueil de Loisirs**, pendant le temps périscolaire et extra-scolaire, nous allons proposer aux enfants de découvrir les différentes essences de vivaces qui agrémentent la sente. Avec les saisons, ils aideront l'équipe technique de la mairie, pour entretenir les plates-bandes, planter fleurs et bulbes annuels dont ils profiteront tout au long de l'année depuis la cour de l'école élémentaire. Cette sensibilisation des jeunes Crespiérois à leur environnement proche, en les responsabilisant, permettra - nous l'espérons - aux générations futures d'apprécier et de prendre soin de leur environnement en étant acteurs.

Agnès Tabary
Pour la Commission
Enfance, Jeunesse et Scolaire

Concours villages fleuris en 2021 : cela repart !

**Info de dernière minute :
5^{ème} pétale obtenu !
Ainsi que le prix d'horticulture
+ 2 autres prix**



Depuis 2018, notre village concourt pour le label des Villes et Villages fleuris.

Après une interruption en 2020 due à la pandémie, le Département des Yvelines renouvelle le Concours et notre candidature a été retenue.

Pour mémoire, dès notre première participation en 2018, nous avons été récompensés par les prix « **Coup de cœur du jury** » en 2018 et « **Cœur de village** » en 2019. A chaque participation, nous avons reçu également 2 pétales ce qui est relativement exceptionnel. Il ne nous manque qu'un pétale pour acquérir notre première fleur : première distinction reconnue au niveau national.

Nous vous rappelons que ce concours ne tient pas compte uniquement du fleurissement du village. Notre environnement, l'orientation de la Commune choisie dans le domaine de l'environnement, le développement durable, l'économie d'énergie, l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires sont des points très importants.

Il y a aussi l'attachement de chaque villageois et des équipes techniques à l'embellissement de notre village en respectant les saisons, en utilisant la flore locale vivace, en mettant en valeur notre patrimoine communal, en favorisant la circulation douce et les chemins de randonnées, en encourageant le troc des plantes entre habitants et les échanges...

Cette année, le jury du concours a passé deux heures dans Crespières, le mardi 21 septembre, pour observer et admirer nos dernières réalisations et l'évolution de notre environnement.

Nous concourons cette année pour deux trophées en particulier :

« Cœur de ville et village et sa mairie fleurie » et « Nature en ville : fleurir maillages, sentes, pieds de murs, des micro-implantations florales aux jardins linéaires ».

Le parcours que nous avons choisi a permis de faire découvrir notre cadre vie exceptionnel et mettre en va-

leur les efforts de chacun, villageois et équipe municipale, pour son amélioration. Nous avons mis l'accent sur l'importante réhabilitation du presbytère ainsi que son jardin partagé nouvellement créé mais également sur la création de la sente végétalisée Guy Marot qui assure le maillage du centre du village vers l'école et la micro-crèche. Mais il y a aussi la végétalisation du parking de la micro-crèche, la mise en place du « pedibus » pour nos écoliers et la réfection du chemin aux bœufs...

Mais cette visite a nécessité aussi l'implication de tous les habitants pour que cela soit un succès. En effet, le jury aime sentir l'investissement de chacun pour la beauté et la qualité de vie de notre village. Aussi, nous remercions ceux qui, au retour des vacances, ont nettoyé pieds de murs et devants de maison pour permettre les derniers fleurissements des vivaces de fin d'été tel que roses trémières, soucis et autres rosiers... **C'est tous ensemble que nous serons récompensés.**

Agnès Tabary et Christian Bézard

Pour la Commission Développement Durable
Environnement Mobilités



Le Centre de Vaccination de la Communauté de Communes Gally Mauldre à Crespières : une belle histoire humaine intercommunale !



Le Centre de vaccination de la Communauté de Communes Gally-Mauldre a fermé le samedi 16 octobre après plus de 7 mois de service aux autres.

Il fallait y croire mi-janvier 2021... Croire en l'engagement, croire en la solidarité, croire en l'enthousiasme, croire en la fidélité de toute une population pendant plus de 28 semaines ! **Pas moins de 150 personnes, bénévoles administratifs et soignants qui se sont relayés 6 jours sur 7 pour assurer notre mission.**

Au lendemain des brillants résultats des sports par équipe aux Jeux Olympiques de Tokyo, la réussite de notre « Equipe » est tout aussi brillante et remarquable.

Qu'une petite intercommunalité de 23000 habitants trouve les ressources humaines nécessaires pour accueillir plus de **40000 personnes**, les accompagner avec bienveillance et écoute pour permettre leur vaccination dans les meilleures conditions... Quel défi !

Ce défi, nous l'avons relevé et réussi tous ensemble, de tous nos villages : élus, retraités, salariés, étudiants. Chacun a su donner de son temps pour l'autre, pour protéger les plus faibles, pour soutenir nos établissements de santé. **Nous avons fait « Interco » et même plus !**

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui m'ont fait confiance, qui m'ont suivie, épaulée et soutenue pendant toutes ces semaines un peu « folles ». Sans vous, rien n'aurait été possible !

Vous avez montré de tels talents, un tel plaisir à vous retrouver, à échanger, à partager que nous vous proposons de continuer notre action « intercommunale » à travers une association créée pour tous. **Une association Intercommunale : l'association des Territoires Partagés Gally Mauldre.**

Ses objectifs : encourager les échanges entre communes, les partages, créer et soutenir des projets aussi bien sociaux, économiques qu'événementiels, être à l'écoute de nos concitoyens de toutes générations et surtout, surtout, continuer à faire vivre notre « Interco ».

Agnès Tabary

Responsable du CVA de la CCGM à Crespières

Adjointe au maire de Crespières

Contactez l'association : tpgm78@gmail.com



Rentrée scolaire septembre 2021 : ouverture d'une 8^{ème} classe



Avec notamment l'ouverture d'une 8^{ème} classe, la rentrée scolaire 2021 à l'école Emilie du Châtelet s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Les 189 élèves inscrits (63 en maternelle et 126 en élémentaire) ont été répartis en 3 classes de maternelles et 5 classes d'élémentaires permettant ainsi un effectif plus allégé par classe.

L'ouverture de cette 8^{ème} classe a, bien entendu, impliqué une réorganisation des locaux.

A ce titre, des travaux ont été effectués en juillet/août dans le bâti-

ment le plus ancien (« étude du soir ») afin d'installer la nouvelle classe.

Les agents municipaux et les services techniques ont travaillé tout l'été au nettoyage des classes et au transfert de mobiliers nécessaire pour accueillir l'ensemble des enfants crespérois dans de bonnes conditions dès le 1^{er} jour de la rentrée. Nous les en remercions.

Marielle Lammens

Pour la Commission
Enfance, Jeunesse et Scolaire

Cantine : plus de produits bio et labellisés à partir de janvier 2022

La Loi Egalim (loi Alimentation) votée en 2018 se décompose en 3 objectifs simples :

- mieux rémunérer les producteurs, les agriculteurs et les produits agricoles ;
- accroître la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle de nos produits ;
- favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous et intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Au 1^{er} janvier 2022, date de l'entrée en vigueur du décret, les repas proposés au sein d'établissements chargés d'une mission de service public devront tous comprendre 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques (ou en conversion sans glyphosate).

Notre prestataire Yvelines Restauration accompagne la commune dans l'application de cette nouvelle réglementation, en proposant à partir du 1^{er} janvier des menus comprenant :

- des légumes, des fruits, et des fromages AOC/AOP

- de la viande de bœuf et volaille Label Rouge

- le maintien d'un repas végétarien par semaine

- l'utilisation des barquettes non plastiques pour les plats chauds

Le Conseil Municipal de Crespières a fait le choix **de soutenir financièrement ce changement** (impliquant une augmentation de prix du repas) en continuant à prendre en charge 33% du coût du repas servi chaque midi à la cantine et en instaurant un tarif selon le quotient familial de chaque famille. **A partir du 1^{er} janvier 2022**, les tarifs cantine appliqués seront donc les suivants :



Marielle Lammens

Pour la Commission
Enfance, Jeunesse et Scolaire

TARIFS CANTINE - à partir du 1^{er} janvier 2022

Quotient familial mensuel	Prix du repas actuel	Prix du repas 2022	± coût annuel par enfant*
A (QF < 665€)	4,95€	4,85€	-14,10€
B (665€ < QF < 1175€)	4,95€	4,95€	0€
C (1176€ < QF < 1695€)	4,95€	5,05€	+14,10€
D (1696€ < QF < 2700€)	4,95€	5,10€	+21,15€
E (QF > 2700€)	4,95€	5,15€	+28,20€

* Sur la base de 4 repas/semaine (hors mercredi et vacances scolaires).

Pédibus : et si on allait à l'école à pied ?

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons parlé du projet Pédibus, un service - relai entre parents pour accompagner un groupe d'écopiers, en toute sécurité et à l'heure, jusqu'à leur école. Comme un « bus », le groupe s'arrête à des points d'arrêts déterminés et fixes pour prendre les enfants au plus près de leur domicile.

Le projet suit son cours et la phase test s'est déroulée du 14 juin au 5 juillet sur la ligne C allant du Domaine des 3 tilleuls jusqu'à l'école via la rue d'Herbeville. Avez-vous, peut-être, remarqué les affiches signalant ces arrêts dans les rues crespéroises concernées ? Pendant 3,5 semaines (soit 14 trajets effectués), ce sont au

total 14 enfants et 8 parents qui ont utilisé et testé ce nouveau mode de transport domicile-école.

Les retours des enfants et des parents ont été positifs. Les enfants étaient ravis de retrouver leurs amis pour se rendre à l'école. Les parents prennent plaisir à se déplacer sans voiture.

Ce test a aussi permis d'ajuster l'organisation (horaire des trajets, gestion des absences/retards...) et de faire remonter des remarques à l'équipe Projet (AIPEC/Mairie).

Le lundi 13 septembre, les 3 lignes de Pédibus ont effectué leur premier trajet de l'année scolaire. A ce jour, une vingtaine d'enfants et leurs pa-

rents profitent de ce service Pédibus sur Crespières. Des enfants de petite section nous ont rejoint en octobre.

Parents et écoliers, une page internet « <http://crespieres.fr/pedibus> » a été créée pour vous donner toutes les informations nécessaires.

Rejoignez, utilisez, le Pédibus à tout moment de l'année, aux jours et à la fréquence souhaitée. Essayez un trajet, rencontrez les parents déjà utilisateurs... Nous vous attendons nombreux pour faire du pédibus le nouveau mode de transport des enfants vers l'école pour leur santé et leur sécurité.

Maud Castin pour l'AIPEC et Marielle Lammens pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire



Tennis pour les écoliers de Crespières

En 2021, grâce à l'appel de Claire Posty, maîtresse des CM1 à l'école de Crespières, a pu être mise en place une initiation au tennis. Chacune des 6 classes (de la Grande Section de Maternelle au CM2) a profité durant 7 semaines d'une heure de cours par semaine. Les séances ont eu lieu sur les terrains de tennis de Crespières pour 4 classes (au fond du stade) et pour 2 classes dans la cour de l'école.

Pour certains enfants, ce fut l'occasion de découvrir l'activité, pour d'autres du perfectionnement.

Le but était de les faire jouer un maximum, tout en y intégrant les règles de jeu du tennis (nom du matériel, respect des règles de jeu, annonce du score, adversité, partenariat, jouer en simple, en double) tout en restant le plus ludique possible.

De la 1^{ère} à la dernière séance, j'ai pu observer un véritable investissement de la part des enfants, des progrès sur la compréhension du jeu, l'application des règles et également leur capacité à jouer en partenariat et en adversité.

Cet investissement, je l'ai également observé avec les enseignantes. Elles m'ont aidé à faire respecter les consignes. Elles ont encouragé leurs élèves. Et elles m'ont fait des retours à la fin de chaque séance afin d'améliorer, ensemble, la suivante. Ce fut un véritable plaisir d'avoir pu travailler avec chacune d'entre elles !

Le retour et l'accueil des enfants était vraiment génial, je me souviens qu'une classe est arrivée au stade en chantant « Benoît, Benoît, Benoît... » c'était vraiment agréable et drôle !

Pour finir, cette occasion de travailler avec l'école de Crespières fut bénéfique tant pour l'expérience que j'ai vé-



Benoît PARENT, diplômé d'état Tennis, enseignant au tennis club de Crespières depuis 2010.

cue que pour le club qui a vu plusieurs enfants s'inscrire pour la saison suivante.

Je souhaite remercier Claire Posty, Caroline Ribeyre, Julia Pottier, Pascale Montfort, Christelle Maunoury, Emeline Leteurre et Cynthia Rique - les enseignantes de l'école de Crespières - qui ont pris part à cette activité et qui ont lancé ce beau projet, ainsi que les nombreux parents accompagnateurs et aidants durant l'activité !

Merci à l'ensemble des membres du tennis club de Crespières (Julien Chapalain, Marjorie Flament, Jean Moulin) de m'avoir laissé les terrains pour donner les cours et d'en avoir entretenu l'espace vert autour des terrains.

Merci également à la Mairie de Crespières qui a financé l'intégralité de cette activité et permis sa mise en place.

Benoît Parent

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

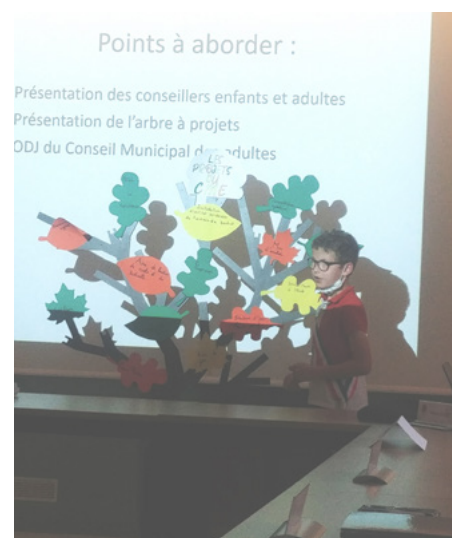
Conseil Municipal du 3 juillet 2021

Pour ce deuxième CME, nous avons rejoint le conseil municipal des adultes au presbytère. Après la présentation des conseillers enfants et adultes, nous avons montré **notre arbre à projets** : c'est un arbre avec plusieurs feuilles de différentes couleurs, vert pour les projets à court terme, orange pour les projets à moyen terme et jaune pour les projets à long terme. Trois conseillers étaient désignés pour expliquer nos projets : Timothée Bindele, Adam Khatib et moi. J'ai été impressionnée de prendre la parole surtout devant

les adultes. Puis après, le conseil municipal des adultes s'est déroulé. Nous sommes restés sérieux et attentifs jusqu'à la fin du conseil. Nous avons même eu droit aux applaudissements des adultes !

Blanche Lemeland

Pour le Conseil Municipal des Enfants



Conseil Municipal, Maire : quels sont leurs rôles ?

Parce qu'être citoyen commence par comprendre le fonctionnement de sa ville et le rôle de ses principaux acteurs, faisons le point sur le rôle du Maire et du Conseil Municipal.

Il fait quoi LE MAIRE ?

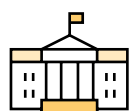
Le Maire est le représentant de tous les habitants. Il met en pratique les décisions du Conseil Municipal et est le chef de l'administration communale.



Dans sa Commune, le Maire est le représentant de l'Etat, sous l'autorité du préfet.



Il prépare et exécute les décisions du Conseil Municipal.



Il est le chef de l'administration communale.



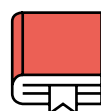
Il est chargé des pouvoirs de police.



Il prend des arrêtés municipaux.



Il représente la commune en justice.



Il est officier de l'état civil.



Il est officier de police judiciaire.



Il organise les élections (bureaux de vote, etc).



Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales.



Il est chargé du recensement citoyen.



Il organise les cérémonies patriotiques dans la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, dont les membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, représente les habitants d'une commune.

C'est le Conseil Municipal qui a élu le Maire, pour une durée de 6 ans.

A Crespières, il est composé de 19 membres. 10 fois par an, il se réunit pour délibérer sur les affaires de la ville. Il s'agit d'un rendez-vous démocratique auquel chacun peut assister.



11 DÉCEMBRE 2021

PLACE DE LA MAIRIE, CRESPIÈRES
DE 11H À 18H

Marché de Noël

EN PRÉSENCE DU PÈRE NOËL

DÉCOUVERTE DE PRODUCTEURS LOCAUX,
VIN CHAUD, DOUCEURS SUCRÉES,
ATELIERS POUR LES ENFANTS...

BALADES EN CALÈCHE DE 13H À 17H

ILLUMINATION DU SAPIN À 17H



Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières
01.30.54.44.12 - accueil@crespieres.fr

Retour en images sur...



Cérémonies du 8 mai

Le 8 mai 2021, sur la place du village, étaient réunis le Maire et son Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Enfants, des gendarmes et une association de passionnés de la seconde guerre mondiale. Nous avons célébré les enfants qui se sont sacrifiés pour la France : nous avons déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts puis chanté la Marseillaise. Ensuite, nous avons eu le droit de faire un tour dans des jeeps du débarquement avec des conducteurs en tenue contents de partager ce moment avec nous.

Anatole Bindele
Pour le Conseil Municipal des Enfants

Monsieur le Maire a commencé la cérémonie par un discours émouvant, puis nous sommes allés déposer des fleurs devant le monument aux morts. Ensuite, nous avons chanté la Marseillaise. Nous avons pris une photo et nous avons été invités à faire un tour en jeep ! Dans l'une des voitures, nous étions trois élus : Lucie Guillaume, Thomas Scrima et moi. On a même pu faire un deuxième tour ! J'ai beaucoup aimé ma première cérémonie en tant qu'élue du CME.

Blanche Lemeland
Pour le Conseil Municipal des Enfants



Fêtes de septembre



Repas des seniors

Cette année encore et pour le plaisir de tous, nous célébrerons les fêtes de Noël avec les seniors au restaurant le 19^{ème} du golf de Feucherolles,

**le samedi 18 décembre 2021
à partir de 12h00.**

Au programme, délicieux mets et bonne humeur !

Vous avez 65 ans et plus, une invitation vous a été envoyée courant novembre.



Et si l'envie de voyager revenait en 2022 !

Nous remettons à l'ordre du jour une proposition de séjour au Portugal pour le printemps 2022, par l'intermédiaire de l'agence de voyages Mondélios de Saint Germain en Laye, pour une « douceur du Portugal » pendant 8 jours.

Certains d'entre vous s'étaient déjà inscrits en 2020, mais n'avaient pas pu y aller, en raison du contexte sanitaire. A présent, c'est de nouveau possible !

Nous vous proposons cette destination, avec un programme intense, 8 jours France - France :

Jour 1 : France - Lisbonne

Jour 2 : Lisbonne - Estoril - Cascais - Sintra - Lisbonne

Jour 3 : Lisbonne - Obidos - Nazare - Alcobaca - Bathala - Fatima

Jour 4 : Fatima - Coimbra - Bucaco - Aveiro - Viseu

Jour 5 : Viseu - Vila Real - Regua - Pinhao - Porto

Jour 6 : Porto - Barcelos - Braga - Porto

Jour 7 : Porto - Guimaraes - Viana Do Castelo - Porto

Jour 8 : Porto - France

Circuit complet intégrant deux nuits à Lisbonne et trois à Porto.

Croisière prévue dans la vallée des vignobles du Douro à Regua.

La période pour ce séjour est prévue en mai/juin prochain.

Le tarif sur la base de 35 personnes est de 1 300 € /personne comprenant le vol aller-retour, l'hébergement dans des hôtels 1^{ère} catégorie 4***, la pension complète, les déjeuners au restaurant lors des excursions, les boissons pendant les repas et enfin les visites commentées par un guide francophone durant tout le séjour.

Le départ se fera au départ de Crespières, en car jusqu'à l'aéroport.

Si ce voyage vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'accueil en mairie, au 01 30 54 44 12 ou par mail à accueil@crespieres.fr



120 ans de la loi 1901

La loi 1901 a eu 120 ans le 1^{er} juillet ! À travers cet anniversaire, c'est l'engagement de tous les bénévoles qui est célébré ! Dans notre village, les associations mesurent tous les jours la force de cette liberté d'action en agissant collectivement pour un mieux vivre ensemble.

Nous savons, vous savez, tous acteurs responsables de ces liens associatifs, que sans cette liberté il est difficile de construire ensemble, de porter des projets au plus près des Crespiérois, de transmettre nos savoir-faire, nos identités culturelles, de faire émerger des solidarités au plus près du vécu de chacun, mais aussi au-delà, pour un monde plus solidaire, respectueux des individus et de leur environnement.

Aujourd'hui, en cette période toujours aussi incertaine où la liberté vient trop souvent au centre des débats, les associations agissent dans la diversité, mais tous ensemble !

La crise sanitaire a fait prendre conscience à tous et toutes à quel point les associations sont vitales. Les associations animent la vie locale, créent du lien social, répondent à de nombreux besoins et permettent à chacun de s'impliquer dans une activité et dans un collectif. Même si elles ont su adapter leurs activités au plus fort de la crise, en particulier lors des confinements, celle-ci les a grandement impacté.

Adhérer à une association est un acte volontaire, cette année plus que jamais, participer à la vie associative c'est retrouver ces liens qui nous unissent, retrouver de la convivialité et la Liberté qui nous a manquée.

Nous espérons cette saison 2021-2022 plus festive, celle-ci a déjà bien commencé avec le week-end des 10 et 11 septembre pour fêter la rentrée. Un défilé éclairé par les lampions pour terminer au stade avec un magnifique feu d'artifice. Un pique-nique sous le soleil et en musique nous a permis de revivre ces sensations qui nous ont tant manquées. Être ensemble et partager des moments de vie.

Vivement les prochains !!!

Myriam Guilmet
Pour la Commission Associations

Bibliothèque de Crespières

Il y a un an, dans le bulletin municipal, nous faisions le compte-rendu du déménagement de la bibliothèque ! Maintenant nous sommes installés en face, certes, plus à l'étroit que dans les anciennes salles de classe et tout n'a pas forcément été remis en place.

L'espoir faisant vivre, peut-être qu'un jour nous pourrons vous proposer un plus vaste espace !

Tout au long de ces derniers mois, en accord avec la mairie et avec son aide dans la mise en place d'un protocole sanitaire, nous avons pu vous accueillir aux jours et heures habituels, en tenant compte du couvre-feu pendant une trop longue période. Durant celle-ci, les moyens modernes de transmission vous ont permis de réserver vos livres. En prenant rendez-vous, vous avez pu venir les retirer. Plusieurs d'entre vous sont restés très fidèles à ce «mode d'emploi» et nous les remercions pour leur compréhension.

L'équipe n'est pas restée à se tourner les pouces. Nous avons continué nos recherches et nos étagères se sont remplies de romans et romans policiers, plus d'une soixantaine depuis le début de l'année sans oublier l'un ou l'autre «Mortelle Adèle» qui font fureur chez nos jeunes lectrices et lec-

teurs et leurs abonnements à J'aime Lire, Les Belles Histoires et Image Doc. Nous avons aussi acquis, grâce à notre présidente quelques KIDIDOC également très appréciés.

Bien sûr, les revues mensuelles, Lire, Que choisir, Cuisine et vins de France, Régali, Maison et Travaux, Mon Jardin et ma Maison, ces derniers étant à la mode durant le confinement, sont toujours à votre disposition sur les présentoirs. «Géo» est suspendu depuis quelques mois mais nous allons reprendre l'abonnement.

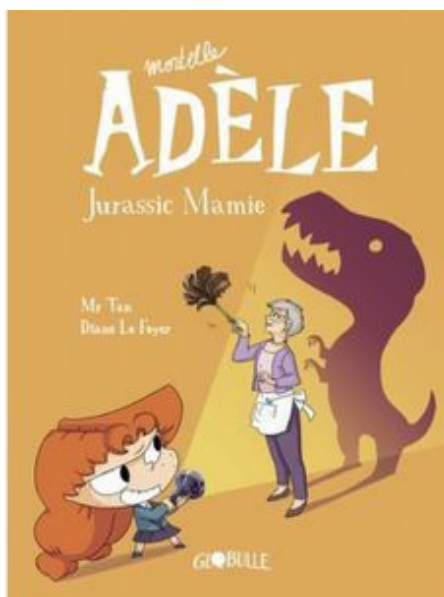
Parmi les habitants de Crespières, plusieurs proposent de nous donner leurs livres pour différentes raisons, nous voulons ici les remercier mais sachez que nous ne pouvons pas tous les garder. En effet, si nous les passons tous en revue, nos rayons ne sont pas assez grands pour tous les prendre même si nous faisons du «désherbage» action qui consiste à retirer les livres qui étant encore sur les étagères soit sont en trop mauvais état, cas très rares, soit «ne sortent» plus. C'est un travail minutieux et qui retient toute notre attention car il est toujours difficile de s'en séparer !

Lors de notre réunion de juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir une jeune maman en la personne de Caroline Bia au sein de notre équipe de bénévoles.

Depuis la rentrée de septembre, le Club de lecture a repris son cycle, un vendredi après-midi par mois sous l'égide de son fidèle animateur Bernard Vitoux et le Club de bridge se réunit chaque semaine sous l'œil vigilant de Martin Gronier.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'équipe de la bibliothèque



www.lireacrespières.fr

Nous contacter : abcbibliotheque@wanadoo.fr - 09 75 58 30 97

L'AIPEC vous souhaite une belle fin d'année !



Fin d'année scolaire 2020/2021 aux couleurs des Olympiades pour l'AIPEC !

L'AIPEC a réussi, à défaut de proposer une véritable kermesse (protocole sanitaire oblige), et en partenariat avec l'équipe enseignante, à organiser des olympiades pour fêter la fin de l'année scolaire ! Elles ont eu lieu au stade pour les plus grands et dans la cour pour les maternelles le lundi 5 juillet.

Merci beaucoup aux parents et ados qui ont pu se mobiliser en peu de temps pour offrir un super moment de convivialité à nos enfants !

Les courses, relais, jeux de précision ont eu beaucoup de succès et les enfants étaient ravis de s'affronter en équipes ! De vrais compétiteurs !

La journée des Olympiades s'est prolongée pour les grands de l'école (CM1 et CM2) par une soirée festive organisée par l'AIPEC dans la cour de l'école. Un barbecue, de bonnes salades et de succulents desserts apportés par les familles ont réuni les parents, les maîtresses et ATSEM et l'équipe de l'ALC. Une belle façon de dire « bon vent » à nos « grands » ! Les CM2 ont été « diplômés » de l'école Emilie du Chatelet et ont reçu une toque financée par notre association. Un super souvenir à garder !

Partenariat avec le PEDIBUS

Une ligne test a fonctionné en juin dans le village et 3 lignes sont actives depuis la rentrée. Vous trouverez forcément une ligne qui passe près de chez vous !

L'inscription aux lignes est possible tout au long de l'année (www.mobilcool.fr)

Un bon moyen de créer de belles amitiés entre les enfants et les pa-

rents. Et une bonne façon de limiter les problèmes de stationnement devant l'école.

On compte sur vous !

Fête Monstre d'Halloween !

Petits et grands monstres, citrouilles et autres sorcières se sont retrouvés sur la place de la mairie dimanche 31 octobre autour d'un buffet offert par notre association. Après l'annulation de l'année dernière, c'est en nombre que les familles nous ont rejoints cette année et malgré des déguisements à glacer le sang, l'ambiance était bien chaleureuse. Vers 19h, les familles se sont lancées à l'assaut des rues de Crespières avec la volonté de jeter des sorts aux habitants. Merci aux Crespiérois qui ont ouvert leur porte pour calmer ces affreux monstres en leur distribuant des bonbons.

Cette année encore, les décors des maisons rivalisaient d'horribles trouvailles. Bravo à tous !



L'AIPEC, avant tout un lien avec l'école

L'AIPEC et sa liste de parents d'élèves, réélue cette année aux élections de début octobre, sera présente au prochain conseil d'école le lundi 8 novembre pour porter les questions des familles et échanger avec la mairie et l'équipe enseignante.

Nous ne manquerons pas d'informer nos adhérents des décisions qui y seront prises.

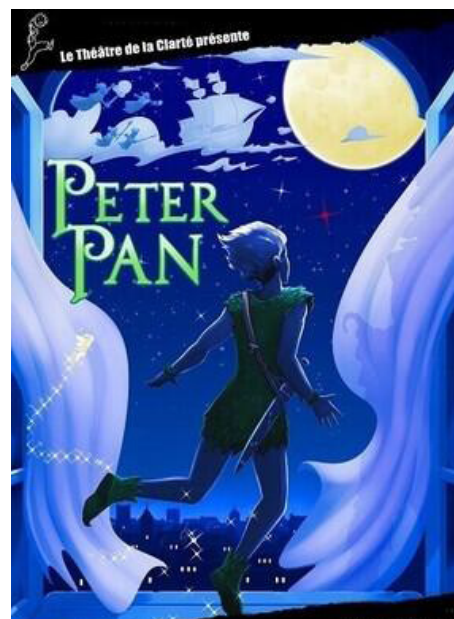
D'ores et déjà, le projet fresque en Maternelle tant attendu est relancé !!! Artistes préparez vos pinceaux !

L'activité piscine est reconduite pour 10 séances. Les élèves de CE1 en profiteront.

Les sujets « tarification cantine », fonctionnement de l'ALC, stationnement et circulation aux abords de l'école seront approfondis lors de ce premier rendez-vous.

Bientôt la magie de Noël...

L'AIPEC étant grande amie avec le Père Noël, l'homme à la barbe blanche nous a déjà garanti son passage à l'école courant décembre. Les élèves de primaire pourront également s'émerveiller devant Peter Pan, un des spectacles du Théâtre de la Clarté financé par notre association.



Comme chaque année, un buffet de Noël sera proposé aux enfants dans l'enceinte de l'école. Parents pâtissiers en herbe, nous solliciterons vos créations !!

Nous avons hâte de vous retrouver prochainement pour d'autres moments festifs !

L'équipe de l'AIPEC

Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :

aipec.crespieres@gmail.com

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition :

www.aipec-crespieres.com

Comité de Jumelage du Pays de Gallie

La vie associative a redémarré à la rentrée 2021/2022. Quel bonheur de pouvoir reprendre nos activités habituelles à petits pas !

- Le **tournoi de Golf du Jumelage** est programmé à Fourqueux en octobre. Golfeurs intéressés par ce tournoi faites - vous connaître auprès de notre présidente. Notre tournoi de Tennis du Pays de Gallie sera assuré cette année par le TC de Feucherolles ; les dates exactes restant à définir.

- Au mois de décembre nous invitons les habitants de nos communes à nous rencontrer **aux stands des marchés de Noël** pour leur faire connaître une grande variété de spécialités typiques allemandes comme les fameux gâteaux STOLLEN, les petits gâteaux aux épices SPEKULATIUS, les traditionnelles PRINTEN, petits pains d'épices enrobés de chocolat ou nature et bien d'autres produits savoureux. Toutes ces gourmandises viennent directement de la région

de Rösrath, notre ville jumelle, près de Cologne et nos amis allemands ne ménagent pas leurs efforts pour nous les apporter.

Le vin chaud fait maison est offert à chaque personne qui le souhaite.

Le Comité de jumelage



Pour plus d'informations sur notre association adressez-vous à :

Présidente :

Margaret de Fraiteur (Feucherolles)

Tél : 06 13 80 56 82

margaret.de-fraiteur@orange.fr

Secrétaire :

Micha ACKERMANN (Chavenay)

Tél : 06 74 97 65 09

micha.ackermann@neuf.fr

Communication :

Angelika SCHIEREN (Saint-Nom-la-Bretèche)

Tél : 06 81 86 35 36

anschieren@orange.fr



MACE : vous rêvez de faire voler un avion, un hélicoptère, un drone ?



Voici un club dynamique où vous pourrez assouvir votre passion dans une ambiance conviviale et sympathique !

Des membres du club motivés et enthousiastes, s'investissent pour dynamiser et faire vivre cette activité ! Les adhérents peuvent apprendre à voler, parfaire leurs pratiques, se retrouver pour des ateliers spécifiques – apprendre à souder, savoir régler son avion ou son hélicoptère, construire.

Chaque année, des manifestations ont lieu sur le terrain. Citons la fameuse journée « Baron », les compétitions d'avion de voltige F3A, d'hélicoptères, de planeurs, inscrites au calendrier de la Fédération Française de l'Aéromodélisme, une fête du club...

Vous retrouverez les renseignements sur le site www.mace-club.fr ou au 06 61 13 91 91

Mais surtout venez sur le terrain de Crespières (chemin aux Bœufs), partager un bon moment avec nos passionnés d'aéromodélisme !



ACAC : Exposition artistique, Atelier Encadrement et Cours d'anglais

Exposition artistique - Confinement oblige, l'exposition annuelle n'a pas eu lieu encore cette année. Mais nous allons bien entendu la reprogrammer pour le premier trimestre 2022, afin que nos artistes amateurs puissent vous proposer leurs réalisations.

Cours d'encadrement - Avec la rentrée, les cours ont repris au tout début de septembre, juste après le Forum des Associations.

L'atelier accueille aussi bien les élèves chevronnés que débutants dans une salle dédiée de la Maison des Associations Roland Pilloud. La mixité des niveaux de compétence entraîne l'émulation de tous.

Chacun encadre selon sa personnalité, ses propres documents ou même petits objets, les goûts et la dextérité de chacun étant respectés.

Débutants, perfectionnés, chacun sa technique pour des créations originales et uniques dans une ambiance conviviale.

Les cours de 6 personnes maximum ont lieu les :

- Cours de 3h, les mardis en période scolaire : de 10h à 13h ; de 14h à 17h ; et de 18h à 21h30.
- Cours de 5h de 10h à 15h également le mardi en période scolaire.

Pas d'obligation, vous pouvez vous inscrire pour l'année mais aussi acheter une carte de 10 cours qui vous permet d'ajuster votre planning en fonction de votre emploi du temps.

Vous avez envie de vous lancer et de réaliser vous-même votre décoration personnalisée ? N'hésitez pas à me contacter !

Brigitte Jacquard

Cours d'anglais - Après quelques années d'interruption, l'ACAC vous propose depuis la rentrée, des cours d'anglais réservé aux enfants.

Depuis 2011, le Carrot Cake Club, centre d'apprentissage de l'anglais pour enfants, accueille plus de 250 élèves chaque année dans ses locaux à Saint-Germain-en-Laye.

Cette année le Carrot Cake Club rejoint l'ACAC pour vous proposer leurs cours d'anglais. Les ateliers sont animés par deux crespéroises : Carolyn et Olga.

Les enfants sont accueillis dans « la salle d'anglais » à la Maison des Associations Roland Pilloud, le samedi après-midi :

Les enfants de 6 ans (CP) : de 13h40 à 14h40.

Les enfants de 7-8 ans (CE1-CE2) : de 13h50-15h50.

Les enfants de 9-10 ans (CM1-CM2) : de 16h00 à 17h00.

- Niveau débutant et faux débutant
- 7 enfants maximum par groupe.

Par le biais de jeux de rôle et de vocabulaire, de chansons et d'activités créatives, les enfants découvrent le vocabulaire de base et ils apprennent à l'utiliser dans des phrases courantes. Les enfants suivent la méthode de Cambridge University Press, complétée par des activités d'approfondissement, proposées par l'enseignant.

Les inscriptions sont encore possibles.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

olgarech@carrotcakeclub.com

www.carrotcakeclub.com

01 30 54 58 78 / 06 07 68 00 19
acaccrespieres@sfr.fr

Amicale Sportive de Crespières

Pour la saison 2021-2022, l'ASC a de nouveau le plaisir de vous proposer des cours tout au long de l'année, hors vacances scolaires et jours fériés, de septembre à juin, soit environ 32 semaines par an. Après avoir commencé l'année scolaire dans la salle du presbytère, les cours, depuis début novembre, ont repris dans la Maison des Associations de Crespières.

Adultes ou enfants, il est encore possible de rejoindre l'association ! Pour chaque activité, vous pouvez bénéficier d'un **cours de découverte GRATUIT**.

Danse

Envie de bouger, vibrer, danser... Venez rejoindre le cours de notre professeur Emeline, diplômée d'état, qui fera découvrir à vos enfants les techniques du modern'jazz et proposera des chorégraphies variées tout au long de l'année, dans plusieurs registres de danse tels que le hip-hop, street dance, modern'jazz... L'activité sera clôturée en fin d'année par une représentation sur scène (la date et le lieu seront communiqués ultérieurement).

Cette activité est proposée aux enfants de l'école primaire, collégiens et lycéens :

- le lundi de 17h à 18h (école primaire)
- le lundi de 18h à 19h (collégiens - lycéens)

Des stages seront également proposés pendant les périodes scolaires, sur inscription et sous réserve du nombre de participants.

Pour plus de renseignements et/ou inscription, n'hésitez pas à contacter la responsable de la section Danse, Gwénaëlle Cherel : hiphop.asc@gmail.com



Salsa et Bachata

La salsa est une danse d'origine cubaine, son tempo est vif. La bachata est un rythme dansant originaire de République dominicaine. Son tempo est plus lent que la salsa. Les 2 danses peuvent se pratiquer en « rueda de

casino » (les danseurs et danseuses forment un cercle) et en couple.

Nous vous proposerons également des soirées et des stages en cours d'année (Salsa, Bachata, Kizomba, ladies style). Venez apprendre à danser la salsa et/ou la bachata dans une ambiance sympa et décontractée !

Les cours sont assurés par Freddy Carabin, le jeudi soir :

- Salsa : 19h30 - 20h30
- Bachata : 20h30 - 21h30

Plus d'informations à jojo78650@icloud.com

Pilates

Cette discipline est une gymnastique douce qui renforce la sangle abdominale et les muscles profonds. Joseph Pilates l'a définie comme un système qui vise « à développer le corps de façon harmonieuse, à rectifier les mauvaises postures, à restituer une vitalité physique, à stimuler l'esprit ». Tous les exercices sont exécutés en harmonie avec la respiration, la concentration et le contrôle des mouvements.

Les cours sont assurés par Elodie Rouillard

- le mercredi de 20h30 à 21h30
- le vendredi de 9h à 10h

Cette discipline est accessible à tous quelque soit l'âge et la condition physique.

Pour plus d'informations : bjacquard@neuf.fr

Hatha Yoga

Le Hatha Yoga est une des voies du yoga, technique de sérénité millénaire originaire de l'Inde qui permet de stimuler toutes les fonctions de l'organisme.

Vous cherchez à vous détendre, libérer les tensions, conserver votre tonicité musculaire et votre fluidité articulaire, réguler certains désordres psychosomatiques courants (insomnie, mal de dos, anxiété, etc.) et ainsi retrouver votre équilibre physique et mental dans la joie et la bonne humeur.

Nos deux enseignants, diplômés de l'Institut Eva Ruchpaul (Paris) vous proposent des séances adaptées aux possibilités de chacun pour cultiver forme et détente.

Les cours sont assurés :

- le lundi de 10h30 à 11h45 par Nathalie Villemain
- le mardi de 9h00 à 10h15 par Nathalie Villemain
- le mardi de 20h00 à 21h15 par Dominique Le Bihan

Zumba

Si vous voulez danser sur des rythmes endiablés et ensoleillés tels que salsa, merengue, cumbia, calypso, reggaeton..., tout en travaillant le cardio et le raffermissement des muscles, venez nous rejoindre ! La Zumba est faite pour vous. Vous verrez, c'est aussi bon pour le corps que pour le moral !

Le cours sont assurés par Franky et se déroulent le lundi soir de 19h45 à 20h45 ou de 20h45 à 21h45

Pour plus d'informations : asc.zumba@gmail.com

Arts martiaux

Jean-Luc Lesueur, professeur expérimenté, propose l'initiation et le perfectionnement au judo et aux arts martiaux chinois. Quel que soit leur âge, les enfants peuvent participer aux rencontres organisées par Jean-Luc dans la région.

Les cours sont assurés par Jean-Luc,

- le mardi de 17h15 à 18h pour les enfants de 3 à 5 ans
- le mardi de 18h à 18h45 pour les enfants d'école primaire

Pour plus d'informations : asc.crespieres.com

Postural Ball

Chaque jour, notre corps est mis à rude épreuve. Des postures et des mouvements inadaptés et répétés entraînent des maux chroniques, comme le mal de dos. De plus, notre mode de vie actuel cause du stress, de l'hyperactivité et de la sédentarité. Résultat, de nombreuses tensions physiques et psychiques sont créées.

Le Postural Ball, sport santé, a pour but de remédier à tous ces désagréments. Il améliore la posture, renforce les muscles profonds et relaxe le corps et l'esprit.

Renseignements au 06.62.30.71.58 ou asc.crespieres@gmail.com



Pound

Vous aimez la musique, vous aimez bouger ? vous allez adorer le POUND !

Qu'est-ce que le POUND ? Le POUND est une séance cardio de renforcement musculaire, qui combine des mouvements inspirés du yoga et du Pilates. Inspiré des joueurs de batterie, il consiste à marquer le rythme de la musique avec des baguettes légères appelées Ripstix, qui intensifient chaque mouvement.

Le POUND pour qui ? Conçu pour tous les niveaux, grâce à son échelle d'intensité de mouvements, le POUND se veut être une alternative à tout ce que vous connaissez, une autre façon de bouger, ainsi il s'adresse aux femmes comme aux hommes.

Pourquoi le POUND ? Pour transpirer et brûler un max de calories ! Pour un travail efficace sur l'ensemble du corps, tous les muscles sont sollicités ! Pour lâcher prise, se sentir libre de bouger, améliorer sa santé, s'énergiser, s'écarter ! Pour pratiquer des percussions et devenir une rockstar ! Pour faire du bruit !

Renseignements : elo.rouillard@yahoo.fr
ou 06.62.30.71.58 ou asc.crespieres@gmail.com

Vincent Kaiser, jeune Crespiérois, vient de sortir son 1^{er} livre



A l'occasion de la sortie de son premier livre : « Dites oui à vos ambitions : les 7 marches vers le sommet » qui a été publié aux éditions Jdh, Vincent Kaiser nous présente son livre.

Vincent, pouvez-vous vous présenter ?

Bien sûr, j'ai 20 ans, j'habite à Crespières depuis 2003, je suis en étude de commerce en alternance. Je suis mannequin pour deux agences situées sur Paris. Je suis autoentrepreneur, j'ai créé mon entreprise intitulée KaiserFashion, une entreprise dans le domaine de l'e-commerce axée sur les vêtements streetwear à travers le monde. Et étant passionné par la psychologie j'ai décidé d'écrire mon premier livre.

Vous avez un parcours intéressant, pouvez-vous nous présenter votre livre ?

« Dites oui à vos ambitions » est un livre destiné à tous ceux voulant évoluer de manière significative dans leur vie, c'est un livre ayant pour but de donner aux lecteurs un déclic en leur expliquant que leurs ambitions sont réalisables, tout en les guidant à travers sept chapitres qui les aideront à dire oui à leurs ambitions et à passer à l'action.

C'est un beau but. Pouvez-vous nous dire de quoi parle ces 7 chapitres ?

Au travers de ces 7 chapitres, nous allons aborder différentes théma-

tiques comme : la confiance en soi, la réalisation de ses rêves, la gestion de temps ou encore la communication.

Ce sont des sujets essentiels, ayant beaucoup d'impact dans nos vies. À la fin de ces 7 chapitres, vous disposerez d'un défi final qui vous aidera à mettre en pratique ce que vous aurez appris dans mon livre.

Ce sont des sujets vraiment intéressants. Depuis combien de temps êtes-vous passionné par la psychologie et le développement personnel ?

Cela fait cinq ans que j'étudie la psychologie et le développement personnel, que cela soit au travers de livres, de vidéos, de livres audios, de formations, de conférences, je poursuis ces études chaque jour, car je trouve cela vraiment passionnant.

Comptez-vous écrire d'autres livres ?

Oui, je suis actuellement en train d'en écrire un deuxième, l'écriture est quelque chose qui me passionne et donner des conseils qui sont pour moi essentiels à mes lecteurs est un véritable plaisir.

Où peut-on trouver votre livre ?

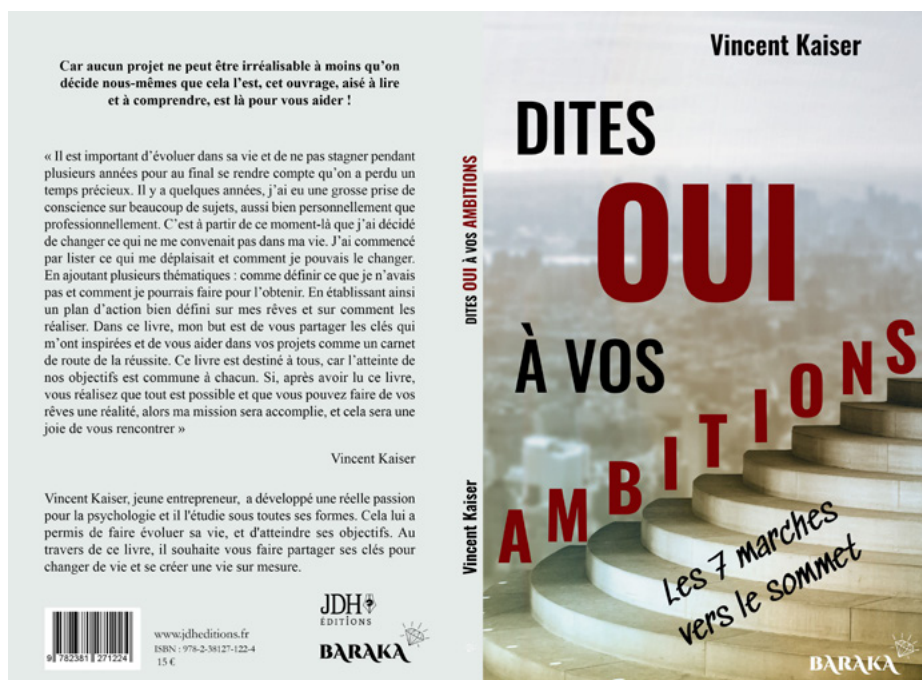
Vous pouvez trouver mon livre dans toutes les grandes enseignes

(Fnac, Cultura, Amazon etc), ainsi que chez vos libraires préférés. Il est également disponible à l'international dans certains pays.

Auriez-vous un conseil à donner à nos lecteurs ?

Quelques soient vos objectifs vous pouvez les réaliser, à partir du moment où vous décidez d'y croire et de travailler chaque jour dessus, vos chances de les réussir en sont multipliées. Si un objectif en particulier vous tente depuis longtemps, n'hésitez plus et passer à l'action pour réaliser vos rêves, ce qui compte avant tout c'est votre épanouissement personnel, faites donc tout pour vivre une vie qui soit sur-mesure, selon vos critères et vos envies.

C'est un beau message, je vous remercie Vincent, n'hésitez pas à aller vous procurer « Dites oui à vos ambitions : les 7 marches vers le sommet » un livre de Vincent Kaiser publié aux éditions Jdh.



Les Julies, conseillères en immobilier



Les Julies, un duo passionné par l'immobilier.

*Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin.*

Les Julies réécrivent le proverbe. Ensemble, et plus précisément à deux, elles vont plus vite, et nul besoin d'aller très loin pour vendre les biens à et autour de Crespières puisque IAD fonctionne par secteur.

Julie Rinaldi, nutritionniste-diététicienne reconvertie, a beaucoup déménagé avant de s'installer à Crespières. Elle s'est dit que son expertise immobilière acquise pour elle serait

un atout pour faire déménager/emménager les autres. Elle intègre naturellement le réseau IAD lorsque l'opportunité se présente.

Déçue par les méthodes de certains agents, sans généraliser, elle met un point d'honneur avec son homonyme associée à accompagner les clients même après les transactions finalisées.

Julie Bouchiat, qui a rejoint la 1^{ère} Julie il y a moins d'un an, est en parfaite adéquation sur la façon d'appréhender le métier.

Mais en plus d'apporter un deuxième sourire au duo formé (Les Julies) elle arrive avec ses expériences professionnelles et un MBA en Marketing Digital obtenu il y a peu. S'il fallait une preuve de sa volonté.

Ces 2 cheffes d'entreprise additionnent les talents : Service client optimum, Gestion de projets et Marketing digital donc.

La force du réseau IAD avec ses 12000 conseillers et un chiffre d'affaires qui atteint les 270 millions d'euros HT, plus la détermination de nos crespéroises Julies, la satisfaction du client dans l'accompagnement et le suivi personnalisé afin de valoriser son bien ou affiner sa recherche n'est plus qu'une promenade de santé dans notre charmant coin des Yvelines.

Contactez sans attendre Julie Rinaldi et Julie Bouchiat :

julie.bouchiat@iadfrance.fr

Julie.rinaldi@iadfrance.fr

<http://www.iadfrance.fr/>

Et retrouvez l'actualité des Julies sur Facebook.

Nicolas Sautereau
Pour la Commission Communication

Raphaëlle Schaeffer, nouvelle pâtissière à Crespières

Raphaëlle, fille de Frédéric et Betty Schaeffer, intègre enfin l'entreprise familiale. Après de brillantes études en pâtisserie et chocolaterie, et des expériences dans différents établissements, elle a rejoint fin septembre la boulangerie de Crespières. Elle renforce ainsi une équipe en place depuis 22 ans, et apporte nouveauté et créativité aux gourmandises de l'entreprise artisanale.

Elle travaille aux côtés de Claude, pâtissier à Crespières depuis 28 ans, et de l'apprenti Ewen. Monsieur Schaeffer, lui, continue de nous régaler en boulangerie.

En boutique, Gaëlle, vendeuse souriante, et Madame Schaeffer sont ravies de vous servir.

Cette équipe d'artisans vous propose des produits «Faits Maison» et vous accueille pour tout renseignement avec grand plaisir. **N'hésitez pas à venir découvrir et déguster les nouvelles spécialités de la boulangerie pâtisserie Schaeffer.**



Les commerçants de Crespières soutiennent les bénévoles

Depuis le début de la pandémie, l'équipe municipale s'est mobilisée pour soutenir les commerces et les professionnels de Crespières mis en grande difficulté.

Avec l'aide de la Communauté de Communes, du Département et de la Région, les différentes commissions du Conseil sont intervenues pour informer, aider, appuyer et faciliter au mieux les démarches d'indemnisation.

L'Accueil de Loisirs a pris en charge les enfants des professionnels de santé pendant les différents confinements.

Toute cette dynamique de solidarité s'est poursuivie avec la création et la gestion du Centre de Vaccination.

Pour remercier les bénévoles du centre, plusieurs commerces et professionnels de Crespières ont souhaité témoigner leur reconnaissance pour leurs engagements.

Nous remercions donc très chaleureusement la Crêperie « La Caverne des Artistes », le restaurant « Moretti Aperitivo e resto », la boulangerie « Schaeffer » et la biscuiterie des « Deux gourmands » pour toutes leurs attentions particulières.

Agnès Tabary

Pour la Commission Communication



**LES DEUX
GOURMANDS**

productions locales



INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

Nouvelles modalités de collecte des déchets en 2022

Le SIEED, syndicat gestionnaire des collectes sur 72 communes dont Crespières annonce les nouvelles modalités de collecte pour 2022 dans son dernier flash info : <https://www.sieed.fr/images/sieed-flash-info-2022.pdf>

Ce qu'il faut retenir pour Crespières :

Collecte des déchets ménagers : le jour de collecte des déchets ménagers (poubelles à couvercle jaune et vert) ne change pas. Cela reste le mercredi.

Nouveaux gestes de tri : le tri se simplifie. A compter du 1^{er} janvier 2022, déposez TOUS VOS EMBALLAGES et VOS PAPIERS dans le bac à couvercle jaune !

Collecte des déchets verts : le jour de collecte ne change pas. La collecte sera effectuée tous les lundis du 28 mars 2022 au 5 décembre 2022 (hors juillet et août : 11/07 - 25/07 - 08/08 - 22/08).

Pour améliorer les conditions de travail des agents de collecte, les sacs en papier se transforment en un bac de 240L à couvercle marron. Ces bacs seront distribués entre décembre 2021 et mars 2022.

Les sacs en papier ne seront plus collectés.

Seules devront être déposées dans le bac : herbe, feuilles et brindilles. Les « gros déchets » comme la taille d'arbres ou de haies devront être apportés en déchèterie.

Collecte des encombrants : elle se fera uniquement sur rendez-vous (2 collectes par foyer et par an). Vous pourrez effectuer votre demande en ligne ou par téléphone.

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

ANGILERI épouse DEMONCHAUX Marie le 27/05/2021

PETIT Pierre, René, Henri, Emile le 09/06/2021

AMELOOT épouse TRIQUET Marie-Thérèse, Cornélie le 20/11/2021

Que toutes les familles éprouvées soient assurées de nos sincères condoléances.

Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

FABRE Éléonore, Victoire, Aurore le 04/05/2021

BALU Nelson, Thór, Jay, Jacques le 08/06/2021

BOUCHIAT WEIN Noa, Henri, Michel le 05/07/2021

KARAM Martin, Noël, Gérard le 29/07/2021

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur aux nouveaux-nés.

Mariages

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de :

LE BRIS Martin, Bernard, Roger et WILMART Soline, Alix, Odile le 24/04/2021

JOSSIER Romain et BELLET Océane le 28/08/2021

VOSKANOV Artur et SAKSON Kseniya le 09/10/2021

LABAT-LABOURDETTE Robin et DA MOTA Ana-Maria le 30/10/2021

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.



NOUVEAU !

Bientôt dans vos boîtes mails les actualités et événements de votre territoire Gally Mauldre !

Abonnez-vous dès maintenant !



Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : fermé

Mardi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Mercredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Jeudi : 14h30-17h

Vendredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Samedi : 9h-12h

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12

accueil@crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils
municipaux auront lieu :

mercredi 8 décembre 2021

lundi 31 janvier 2022

mercredi 16 février 2022

à 20h00 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr